RIASEC : Si

K1112
ADDICTOLOGUE

Emploi réglementé

Emploi cadre

Définition

L' addictologue est un médecin spécialisé dans le diagnostic et le traitement des addictions.

- Évalue et diagnostique les troubles de dépendance chez les patients
- Propose et met en œuvre des plans de traitement personnalisés
- Assure le suivi des patients pour ajuster les traitements selon l'évolution de leur état
- Participe à des actions de prévention et de sensibilisation aux risques liés aux addictions
- Réalise des recherches pour améliorer les pratiques de traitement des addictions

Accès à l'emploi

Ce métier est accessible avec un diplôme de niveau Bac + 8 en médecine. La spécialisation en addictologie est obligatoire pour exercer ce métier en France.

Certifications et diplômes :

- CAPME diplôme de capacité d'addictologie clinique
- Diplôme d'études spécialisées complémentaires addictologie

Compétences

Savoir-faire

Savoir-faire principaux

Management, Social, Soin

- Intervenir auprès de personnes en situation d'addiction
- Evaluer la dépendance des patients
- Suivre l'évolution de la thérapie des patients
- Evaluer et valider l'état de dépendance
- Informer et conseiller les patients sur les options de traitement
- Coordonner les actions avec les services sociaux et de santé
- Collaborer avec les équipes multidisciplinaires pour le suivi des patients
- Accompagner les personnes dans leur parcours de soin

Coopération, Organisation et Développement de ses compétences

- Créer une relation de confiance avec les patients
- Informer et sensibiliser aux thèmes de la violence, la toxicomanie, la sexualité, l'illettrisme
- Sensibiliser un public
- Communiquer avec les patients et leurs familles
- Garantir la confidentialité des informations

Production, Construction, Qualité, Logistique

- Gérer les situations de crise liées à la dépendance

Savoir-faire secondaires

Management, Social, Soin

- Organiser des groupes de soutien pour la réhabilitation
- Adapter les traitements en fonction de l'évolution des patients
- Encourager les patients à exprimer leurs inquiétudes et questions
- Offrir des conseils personnalisés sur la nutrition, l'exercice physique, la gestion du stress
- Participer à la réflexion et aux hypothèses de travail, en collaboration avec les médecins et l'équipe d'études cliniques

Coopération, Organisation et Développement de ses compétences

- Argumenter les choix thérapeutiques devant une équipe médicale
- Collaborer avec d'autres professionnels de santé
- Participer à des conférences sur la santé

Développement économique

- Travailler avec d'autres professionnels de la santé et des organisations communautaires pour développer des programmes de prévention

Communication, Création, Innovation, Nouvelles technologies

- Participer à des études cliniques

Savoir-être professionnels

- Etre à l'écoute, faire preuve d'empathie
- Faire preuve de rigueur et de précision
- Faire preuve de réactivité

© Copyright octobre 2026 France Travail - Reproduction et diffusion interdites sans l'accord de France Travail

Savoirs

Techniques professionnelles

- Techniques de communication avec les patients
- Techniques d'entretien avec les patients
- Conseil en réduction des risques
- Techniques d'entretien initial avec les patients

Domaines d'expertise

- Identification de signes d'addiction
- Gestion des risques cliniques
- Connaissance des protocoles cliniques
- Evaluation de la sécurité des patients
- Systèmes de santé publique
- Approches thérapeutiques diversifiées
- Empathie et soutien psychologique aux patients
- Interprétation des symptômes des patients
- Principes de la réhabilitation psychosociale
- Utilisation de logiciels de gestion de patientèle
- Thérapies comportementales et cognitives

Normes et procédés

- Veille réglementaire en santé
- Connaissance des droits des patients

Contextes de travail

Conditions de travail et risques professionnels

- En contact avec du public

Horaires et durée du travail

- Travail en astreinte
- Travail en journée
- Travail les week-ends et jours fériés

Publics spécifiques

- Patients

© Copyright octobre 2026 France Travail - Reproduction et diffusion interdites sans l'accord de France Travail

Statut d'emploi

- Profession libérale
- Salarié secteur privé (CDI, CDD)

Types de structures

- Etablissement de santé
- Etablissement social ou médico-social (EHPAD, résidence senior, ...)
- Structure médico-sociale

Secteurs d'activité

- Santé

© Copyright octobre 2026 France Travail - Reproduction et diffusion interdites sans l'accord de France Travail